

France-Uzein: Airport operation services

OJ S 192/2015 03/10/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat mixte de l'aéroport

National registration number: 20000718500016

Postal address: Aéroport Pau-Pyrénées

Town: Uzein

Postal code: 64230

Country: France

For the attention of: M. le président du syndicat mixte de l'aéroport de Pau-Pyrénées

Additional information can be obtained from:

Official name: Ernst&Young Sociétés d'avocats

Postal address: 3 rue Emile Masson, BP 11918

Town: Nantes Cedex

Postal code: 44019

For the attention of: M. Briec Reynald

E-mail: reynald.briec@ey-avocats.com**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Délégation de service public, sous forme d'affermage aux risques et périls du délégataire, pour l'aménagement, l'exploitation et l'entretien de l'aéroport de Pau-Pyrénées.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 20: Supporting and auxiliary transport services

Main site or place of performance: Aéroport de Pau-Pyrénées, 64230 Uzein.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation donnera lieu à la conclusion d'un contrat de délégation de service public passé conformément aux articles L.1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Le futur contrat de délégation de service public aura pour objet de confier au délégataire, à titre non exhaustif, les missions suivantes:

- l'aménagement, l'exploitation et l'entretien de l'ensemble des infrastructures aéronautiques et non aéronautiques du domaine aéroportuaire (piste et taxiway, aires de stationnement, aérogare, voies routières, parkings véhicules, hangars, réseaux...),
- le développement des lignes aériennes et de manière générale la promotion de l'aéroport et de ses activités,
- les services nécessaires à l'escale des aéronefs et des passagers sur l'aéroport (fourniture des matériels nécessaires aux transporteurs aérien, accueil des passagers, traitement du fret, distribution de carburants, inspections de piste...),
- la fourniture des moyens généraux nécessaires au fonctionnement de la plate-forme (raccordement aux réseaux, alimentation en énergie...),
- le service de sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs, et la prévention du péril animalier,
- les tâches de sûreté aéroportuaire (contrôle des passagers et bagages, contrôle d'accès en zone réservée) sous le contrôle de l'état,
- la certification de l'aéroport au regard des nouvelles règles européennes,
- la gestion et la valorisation du domaine public dont la délivrance des autorisations d'occupations n'excédant pas le terme de la délégation, et les relations contractuelles avec les occupants.

Le délégataire devra assurer la continuité du service et l'égalité des usagers devant le service public.

II.1.6. CPV code(s)

63731000 Airport operation services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'aéroport de Pau-Pyrénées est situé à 10 km au nord-ouest de Pau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64). Situé sur les communes de Sauvagnon et d'Uzein, il figure sur la liste des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique et est affecté à titre secondaire au ministère de la défense.

L'aéroport dispose d'une piste revêtue de 2.500 m par 45 m d'orientation 13/31, équipée d'une procédure d'approche aux instruments de type ILS Cat.III.

A l'heure actuelle, l'aéroport accueille des activités d'aviation commerciale régulière sur les destinations de Paris-Orly, Paris-Charles de Gaulle, Lyon-Saint-Exupéry et Marseille-Provence, ainsi que des vols saisonniers vers la Corse, Naples et Bari, des vols vacances (charters), d'aviation à la demande et d'aviation de loisirs.

En 2014, 621 492 passagers ont été accueillis à l'aéroport de Pau-Pyrénées pour 8 895 mouvements commerciaux. Le trafic non commercial représente 37 772 mouvements. Un volume de 1 000 tonnes de fret a également été traité.

Le candidat proposera une offre pour une durée de contrat de 9 ans et une offre pour une durée de contrat de 12 ans. Le contrat sera conclu pour une durée de 9 ou 12 ans selon le choix du pouvoir adjudicateur.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire pourra être invité à constituer des garanties bancaires, dans des conditions qui seront précisées dans le projet de contrat. Ces garanties pourront notamment être mises en jeu pour:

- couvrir les pénalités dues à l'autorité délégante par le délégataire,
- couvrir les dépenses faites en raison de mesures prises aux frais du délégataire pour assurer la reprise de l'exploitation du service public par l'autorité délégante en cas de mise en régie provisoire, ou la remise en bon état d'entretien des ouvrages et équipements en fin de contrat en cas de non-respect par le délégataire de ses obligations et de manière générale toutes conséquences financières imputables à un défaut de réalisation des obligations prévues au contrat.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

En application articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales, la rémunération du délégataire sera substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service public confié par le contrat.

Le taux de financement des investissements tiendra compte des Lignes Directrices Européenne du 4 avril 2014, qui imposent un financement public de 75 % maximum pour les aéroports dont le trafic est inférieur à 1 million de passager.

Le syndicat mixte se réserve la possibilité de solliciter un droit d'entrée au futur délégataire.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'une candidature unique, soit sous la forme d'un groupement. Les membres du groupement devront désigner un mandataire qui sera l'interlocuteur de la personne publique délégante. Il sera demandé au délégataire la constitution d'une société dédiée à la délégation de service public.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le contrat est soumis au respect des règlements nationaux et communautaires qui s'appliquent au transport aérien et aux gestionnaires de transport aéronautique et notamment les articles L.6331-3 du Code des transports (certificat de sécurité aéroportuaire) et R211-2-1 et suivants du Code des transports.

Le futur délégataire devra obtenir une certification européenne conformément au Règlement (Ue) no 139/2014 de la Commission du 12 février 2014 et à l'arrêté du 12 juin 2014 fixant la date limite de dépôt des demandes de conversion de certificat national de sécurité aéroportuaire en certificat européen.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — lettre de candidature de type Dc1 ou équivalent accompagnée du pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et, en cas de groupement d'opérateurs économiques, du pouvoir donné au mandataire par les cotraitants pour la présentation du dossier de candidature. Le formulaire Dc1 est disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

— une déclaration sur l'honneur (ou Dc1, partie F1.) datée et signée dans laquelle le candidat atteste: se reporter à la rubrique Vi.3 Autres informations,

— le candidat individuel ou chaque membre du groupement d'entreprises établi en France fournira l'ensemble des documents suivants: se reporter à la rubrique Vi.3 autres informations. Les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.

Le candidat qui, pour une raison justifiée (structure en cours de constitution ou nouvellement créée, candidat étranger, etc.) ne serait pas en mesure de fournir les justifications requises du présent avis est admis à présenter tout document équivalent à ceux dont la production est demandée et à prouver ses capacités économiques, financières et techniques par tout moyen approprié.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — bilans ou extraits de bilans des comptes de résultats approuvés des trois dernières années (pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi), assortis des chiffres d'affaires réalisés sur les trois derniers exercices concernant l'ensemble de l'activité du candidat ainsi que le domaine d'activité objet de la présente délégation ou justificatifs attestant de la création récente de l'entreprise,

— attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité faisant l'objet de la délégation de service public.

Le candidat qui, pour une raison justifiée (structure en cours de constitution ou nouvellement créée, candidat étranger, etc...) ne serait pas en mesure de fournir les justifications requises du présent avis est admis à présenter tout document équivalent à ceux dont la production est demandée et à prouver ses capacités économiques, financières et techniques par tout moyen approprié.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— lettre de motivation présentant le candidat individuel ou l'ensemble des membres du groupement, sa structure juridique, son savoir-faire et ses moyens en personnel et en matériel

dans le domaine concerné par la délégation, et exposant les conditions générales dans lesquelles le candidat envisage cette délégation,
— les références pertinentes du candidat au cours des 3 dernières années pour les missions d'exploitation d'équipements relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SMAPP15-02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

La présente consultation est un appel à candidature.

Les candidats doivent impérativement choisir entre:

— la transmission électronique de leur candidature;

Les candidatures transmises par voie électronique ou envoyées sur support physique électronique sont signées au moyen d'un certificat de signature électronique, obtenu auprès d'un tiers certificateur liste disponible sur:

http://www.bercy.gouv.fr/dematerialisation_icp/dematerialisation_declar.htm

La candidature peut être transmise électroniquement sur la plate-forme de dématérialisation www.marchespublics-aquitaine.org Avant la date et l'heure précisée ci-dessous.

Mardi 3.11.2015 à 12:00

La date et l'heure qui seront pris en compte par le pouvoir adjudicateur correspondent au dispositif d'horodatage de la plate-forme. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris.

— l'envoi de leur candidature sur un support papier;

Les candidatures doivent alors être envoyées sous pli cacheté, en recommandé avec accusé de réception, ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous.

SMAPP

Conseil régional d'Aquitaine

Direction des infrastructures et de la logistique

11 rue Marguerite Crauste

immeuble Le Prisme

7e étage

bureau 7.15 ou 7.14

l'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter la mention:

SMAPP

Candidature pour la délégation de service public de l'aéroport de Pau-Pyrénées

Ne pas ouvrir

La sélection des candidatures se fera sur l'examen des pièces demandées au titre du présent avis permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières des candidats, le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Les candidats dont la candidature est admise se verront remettre un dossier de consultation des entreprises et seront invités à remettre une offre. La date prévisionnelle de remise des

offres est fixée courant mars 2016. La date prévisionnelle de commencement d'exécution du futur contrat est fixée au 1.1.2017.

Informations complémentaires à la rubrique

Attestations relatives au formulaire Dc1 tel que demandé à la rubrique lii.2.1

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne,

— ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal,

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne,

— pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail,

— pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

— ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,

— ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre,

— avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement,

— le candidat individuel ou chaque membre du groupement d'entreprises établi en France fournira l'ensemble des documents suivants:

Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles L. 243-15 et D. 243-15 du code de sécurité sociale)

Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus (formulaire Noti2).

Pour les personnes soumises à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale prévue à l'article L. 241-1 du code des assurances, l'attestation d'assurance de responsabilité

obligatoire prévue à l'article L. 243-2 du code des assurances.

Uniquement dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (Rcs) ou au Répertoire des Métiers (Rm) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée (article D 8222-5-2° du code du travail), l'un des documents suivants:
Un extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois.

Ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.

Ou un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.

Ou Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 29.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif Pau

Postal address: 50 cours Lyautey

Town: Pau

Postal code: 64010

E-mail: greffe.ta-pau@juradm.fr

Telephone: +33 559849440

Fax: +33 559024993

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.

— référé contractuel conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative dans un délai de:

— 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'union Européenne ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat;

— 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées ci-dessus.

— recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, assorti le cas échéant de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

— recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du Code de justice administrative).

— recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.9.2015